

Tout principe est un jugement, tout jugement est l'effet de l'expérience, et l'expérience ne s'acquiert que par l'exercice des sens.

Sade

I INNOV. DOC

La Lettre d'Information du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation
Université du Littoral, Dunkerque

N°6 - Septembre 1998

EDITORIAL

Préjugés

L'entrepreneur a souvent été considéré comme un individu possédant le don de transformer le danger en opportunité. Son caractère a-normal lui donnait la possibilité de révolutionner les pratiques économiques. Ces temps héroïques semblent révolus. L'État développeur et planificateur, main dans la main avec le monopoleur, ont pris le relais jusqu'à scléroser les pratiques et les idées. Puis, revoilà l'entrepreneur associé à un État libérateur pour nous convaincre des bienfaits de la flexibilité qui devient le dogme nouveau de l'économiste en cours.

"L'imagination est plus importante que le savoir", disait Albert Einstein. En économie, imagination doit rimer avec innovation, c'est-à-dire avec la création de nouvelles valeurs marchandes. Le juge de la nouveauté est alors le marché. Einstein ajoutait : "Nous vivons en un temps où il est plus facile de faire éclater l'atome que nos préjugés." Et si ces préjugés étaient à l'origine de la stagnation et de la crise économiques ? Que dit la théorie économique des préjugés ?

SOMMAIRE

Au Carrefour des Rencontres

— La "Toile" de RII, la recherche en réseaux

2

La Recherche en Marche

— Publications des chercheurs de RII

— Activités éditoriales

3

Centre Recherches Universitaires et Études Économiques

— La RUEE vers les affaires

4

Le Point sur...

— Olivier Coppin – "Firmes, stratégies et réseaux dans l'industrie informatique mondiale"

— Jérôme Ziel – "Atouts et faiblesses d'une zone industrialo-portuaire (ZIP)"

5-7

Les Rendez-Vous de RII

8

Anticonformistes

8

Directeur de la publication : Dimitri Uzunidis ♦ Rédacteurs : Renaud Bellais et Jérôme Ziel.

Le Laboratoire "Redéploiement Industriel et Innovation" est animé par Dimitri Uzunidis et Sophie Boutillier.

Il bénéficie des services scientifiques de la Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme, de l'Université du Littoral.

Prix : 20 francs ♦ Abonnement annuel : 50 francs (France) ou 80 francs (étranger)

ISSN 1285-0837 ♦ Publication paraissant en janvier, mai et septembre

Université du Littoral-Côte d'Opale – Maison de la Recherche – 21, quai de la Citadelle – 59240 DUNKERQUE
téléphone : 03.28.23.71.34, 03.28.23.71.35 ou 03.28.23.71.47 – fax : 03.28.23.71.10 – email : labrii@univ-littoral.fr

Au Carrefour des Rencontres

La “Toile” de RII, la recherche en réseaux

- o *Table Ronde “Métamorphoses salariales”, Université du Littoral/Université de Picardie, Dunkerque, 29 mai 1998*

Lors de cette table ronde, organisée par le Laboratoire RII et l'Équipe de Recherche sur les Systèmes Industriels (ERSI) de l'Université de Picardie (avec le soutien d'*Alternatives Économiques* et d'*Innovations Cahiers d'Économie de l'Innovation*), deux grands axes ont été développés.

Le premier a mis l'accent sur les aspects économiques et technologiques en cours. Certains emplois sont condamnés à disparaître et d'autres, peu qualifiés et répétitifs, seront remplacés par des machines. D'autres emplois plus qualifiés voient le jour. On est en train de vivre une certaine requalification du travail, ce qui suppose un réexamen sérieux du renouveau des sources de valeur et des comportements sociaux qui s'y associent. Selon cette thèse, le travail sera pour longtemps encore la pierre angulaire de l'organisation sociale.

En opposition, selon le second axe, le travail n'est plus au centre de la vie sociale. Le progrès technique fera disparaître le labeur ; c'est à la puissance publique d'assurer la redistribution des richesses sans référence à leur création. Les politiques de réduction et d'aménagement du temps de travail doivent prendre en compte cette séparation entre contribution individuelle et réalisation effective du travail social.

- o *IVème Colloque International d'Économie Appliquée, Université de Bretagne Occidentale/ENST-Bretagne, Quimper, 11-12 juin 1998*

Cette année, le Colloque International d'Économie Appliquée s'est attaché à comprendre une question d'une brûlante actualité, les impacts de la libéralisation des services publics. Ouvert par un exposé de Pierre Bauby (EDF) sur l'évolution des politiques publiques et du comportement des monopoles historiques depuis deux décennies, ce colloque a montré les enjeux, les perspectives et les problèmes de la déréglementation.

Les contributions ont souligné l'importance des mutations engendrées par la libéralisation et... notre difficulté à percevoir les mécanismes idoines quant à l'existence d'une réelle concurrence dans les services publics !

Ce colloque a permis d'établir un bilan de l'avancée des recherches, en particulier sur l'économie de la santé et les transformations du secteur des télécommunications, et de dresser une carte des voies à explorer. Intervention de l'État, concurrence effective, service universel, relations entre l'opérateur historique et les nouveaux entrants, comportement des consommateurs etc. restent des chantiers de recherche encore amplement ouverts...

- o *Colloque “Technologie et connaissance de la mondialisation”, Université d'Évry/Université de Poitiers/Université de Paris X Nanterre, Poitiers, 9-11 septembre 1998*

Les déterminants, les enjeux et les aspects microéconomiques et macroéconomiques de la production des connaissances ont été discutés par les quelques cinquante économistes rassemblés pour ce colloque. Les réflexions se sont axées sur les impacts de la mondialisation productive et financière à l'égard des systèmes nationaux d'innovation, de la structure organisationnelle des firmes, de la division internationale du travail et des processus d'innovations.

Si nombre d'auteurs retiennent l'hypothèse de l'émergence d'une “économie fondée sur la connaissance”, quelques éclairages sectoriels (industrie pharmaceutique, mécatronique, etc.) et historiques ont permis de relativiser cette “nouveau” et de souligner l'appropriation croissante par quelques firmes des informations scientifiques et techniques circulant au niveau mondial.

SOUTENANCE DE MÉMOIRE DE DEA

Olivier COPPIN

Mondialisation et déconcentration des structures des groupes industriels : l'exemple des firmes-réseaux dans l'industrie informatique.

(sous la direction de Dimitri Uzunidis)

DEA “Économie internationale”
Université Pierre Mendès France (Grenoble)
juin 1998

La Recherche en Marche

Publications & Communications

- * BELLAIS R., *Contestabilité et mise en concurrence de la production d'armements : Quels objectifs prioritaires ?*, Quatrième Colloque International d'Économie Appliquée, UBO/ENST-Bretagne, Quimper, 11-12 juin 1998.
- * BELLAIS R., Crise de la grande industrie et compétitivité des tissus productifs locaux : hypothèses de travail, *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, n°8, deuxième semestre 1998, pp.127-132.
- * BOUTILLIER S., L'État ou le Marché, les hésitations de la Banque Mondiale en Afrique, *Revue Espaces Marx*, n°10, Lille, 1998.
- * BOUTILLIER S., COPPIN O., *Le salariat et son histoire, Le cas de Dunkerque*, Table Ronde "Métamorphoses salariales", Maison du Développement Économique/Université du Littoral/Université de Picardie, Dunkerque, 29 mai 1998.
- * BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., Les valeurs en baisse de la bourgeoisie financière, *Avancées*, mai 1998, Bruxelles.
- * BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., De l'entrepreneur héroïque à l'entrepreneur socialisé, les métamorphoses de la petite entreprise, *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, n°8, deuxième semestre 1998, pp.9-28.
- * ETOGO J., L'AMI et les pays en développement, *Les Echos du COTA*, n°78, Bruxelles, avril 1998, pp.20-21 – repris dans *AMI : attention, un accord peut en cacher un autre !*, CETIM, Genève, 1998.
- * LAPERCHE B., La richesse des firmes et des nations : la bataille de l'information, *Avancées*, juillet-août 1998.
- * LAPERCHE B., *Le gouvernement d'entreprise et ses implications pour les pays en développement, Les exemples du Brésil et de Singapour*, Centre de Développement, OCDE, septembre 1998 (ronéo).
- * LAPERCHE B., *Stratégies d'appropriation de l'information scientifique et technique, rapports concurrentiels et innovation*, Colloque "Technologie et connaissance dans la mondialisation", GRIEF/CEREM, Poitiers, 9-11 septembre 1998.
- * LAPERCHE B., UZUNIDIS D., *Mondialisation, vers une remise en cause des systèmes nationaux d'emploi*, Table Ronde "Métamorphoses salariales", Maison du Développement Économique/Université du Littoral/Université de Picardie, Dunkerque, 29 mai 1998.
- * UZUNIDIS D., Transnationales américaines contre développement du Sud in Centre Europe-Tiers Monde (sous la direction de), *AMI : attention, un accord peut en cacher un autre !*, CETIM, Genève, 1998, pp.63-69.
- * UZUNIDIS D., *Esprit d'entreprise et jeunes créateurs*, Table Ronde "Printemps des Jeunes Créateurs", Ruches d'entreprises Nord Pas-de-Calais, Dunkerque, 5 juin 1998.
- * ZIEL J., Classer les entreprises, critères et enjeux, *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, n°8, deuxième semestre 1998, pp.133-138.
- * ZIEL J., *Attractivité et reconversion industrielle, les investissements étrangers directs à Dunkerque*, Document de Travail, n°18, RII/UL, septembre 1998.

Activités éditoriales

✓ *INNOVATIONS, Cahiers d'économie de l'innovation, n°8 (deuxième trimestre 1998) : "Petite entreprise, le risque du marché"*

R. Bellais, S. Boutillier, A. Corsani, G. Dokou, G. Guiheux, K. Papanayotou, J. Romano, D. Uzunidis, N. Zagouras, J. Ziel.

Le petit est beau, mais il est aussi très fragile ! La petite entreprise est une entité économique flexible, adaptable et créatrice d'emplois et de richesses. Mais elle est fragile, parce qu'elle est la première à subir les à-coups du marché.

L'entrepreneur prend des risques, même si les dispositifs d'aide juridique, financière et fiscale se sont multipliés ces dernières années. Le petit patron doit innover constamment, chercher des solutions, répondre rapidement à une demande changeante. La survie de son affaire est fonction de son habilité et de son audace.

Les grandes entreprises résistent, s'enrichissent et conquièrent les marchés. Les plus petites sont créées par défaut, soit pour compléter les activités des grandes, soit pour procurer un emploi à ses fondateurs. Depuis vingt ans, gouvernements et patronat appellent l'esprit d'entreprise à la rescousse de l'économie, mais créer et gérer dans la durée une entreprise n'est pas chose facile. Quoi qu'il en soit, *small is always beautiful!*

Dans ce numéro d'*Innovations*, la réflexion s'élargit à d'autres pays, méditerranéens et asiatiques, mais le constat est le même : les petites entreprises vivent souvent à l'ombre des grandes, en dépit du mythe de l'entrepreneur héroïque.

Centre “Recherches Universitaires et Études Économiques”

- o **Création du DESS “Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel”, Université du Littoral-Côte d’Opale/Université de Picardie-Jules Verne**

responsables Sophie Boutillier (ULCO)
: Antonella Corsani (UPJV)

Esprit d'entreprise es-tu là ? Le Centre RUEE du Laboratoire RII et l'Équipe de Recherche sur les Systèmes Industriels (ERSI) d'Amiens sont là pour faciliter la tâche du créateur avec le DESS “Entrepreneuriat et redéploiement industriel”. Ce DESS vient d'être co-habilité (Université du Littoral/Université de Picardie) et sera ouvert dès la rentrée 1998-1999 à Dunkerque et à Amiens. Il est composé de trois modules obligatoires (acteurs, dispositifs, anglais) et de deux modules optionnels (reconversion et dynamique territoriale). Des manifestations sur le terrain et le suivi de projets de création seront ajoutés aux 410 heures d'enseignement et aux 500 heures de stage.

Ce DESS est soutenu par 53 institutions privées et publiques dont une vingtaine d'entreprises contribuant à la formation des entrepreneurs en herbe. L'enseignement est destiné aussi bien aux créateurs potentiels d'entreprise qu'aux futurs administrateurs de zones d'activités et d'institutions ou services favorisant la création d'entreprises. Cet enseignement intégré est justifié par l'interdépendance que nous observons entre la dynamique industrielle, logistique et financière du milieu, l'innovation et l'entrepreneuriat.

La capacité d'accueil s'élève à 25 étudiants en formation continue ou initiale. La bonne expérience professionnelle et le bon niveau d'études en économie, gestion, droit et/ou sociologie seront particulièrement appréciés lors de la sélection des dossiers de candidature. *Le dossiers doivent être déposés au plus tard le 10 octobre 1998.* Pour toute information complémentaire et pour le retrait des dossiers de candidature aux responsables du DESS :

Sophie BOUTILLIER
Laboratoire RII – ULCO – Maison de la Recherche
21, Quai de la Citadelle 59140 Dunkerque
téléphone : 03.28.23.71.34 / fax : 03.28.23.71.10

Antonella CORSANI
Pôle Universitaire Cathédrale – UPJV
BP 2716 – 10, Placette Lafleur 80 027 Amiens Cedex
téléphone : 03.22.82.71.12 / fax : 03.22.82.71.13

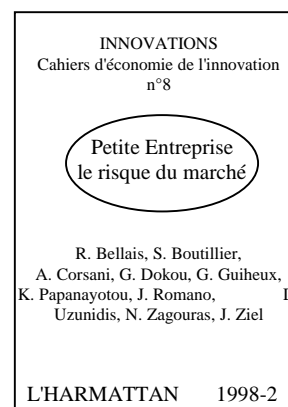
- o **Observatoire Économique de la Région Dunkerquoise (OERD)**

responsable : Jérôme Ziel

Lors de la réunion du comité de pilotage du 6 juillet 1998, l'accent a été mis sur l'histoire du développement économique de la région dunkerquoise (l'évolution de la démographie, l'évolution de la population active, l'évolution des effectifs salariés et enfin, l'évolution du trafic et les atouts concurrentiels du port de Dunkerque) et sur le devenir économique de la région dunkerquoise en tant que milieu innovateur afin de déterminer dans quelle mesure ce concept peut être appliqué à l'économie de Dunkerque.

Le concept de milieu innovateur intéresse particulièrement les politiques de développement national ou régional dans le cadre de la mondialisation de l'économie. Le dynamisme technologique est au cœur de la croissance, et il dépend de l'intensité de la diffusion de l'information en tant que produit de recherches applicable à la production. Les questions auxquelles doivent répondre les décideurs locaux sont les suivantes :

- les formes et l'attractivité du territoire (retombées des créations des zones industrielles) ;
- la présence de PME innovantes et la diversification du tissu économique ;
- l'adéquation des qualifications avec les possibilités de développement d'un milieu innovateur ;
- les liens entre environnement industriel et nouvelle dynamique économique, dans le cadre des politiques de développement durable.



Le Point sur...

Firmes, stratégies et réseaux dans l'industrie informatique mondiale

Olivier Coppin

Bien que quinquagénaire, l'informatique demeure l'industrie où les évolutions technologiques ont été les plus rapides et les plus puissantes de toute l'histoire industrielle. Dopées par les possibilités techniques offertes par la miniaturisation des composants, les stratégies des grands groupes industriels de l'informatique ont longtemps gravité autour d'une intégration verticale de la filière de production. Jusqu'à ce que le PC d'IBM vienne troubler les règles du jeu concurrentiel. Son avènement marquait en effet le début d'une profonde réorganisation des structures productives, en même temps qu'une réorientation des choix stratégiques portés sur les modes de gouvernance des entreprises du secteur informatique.

L'option portée sur des configurations en réseaux devenait alors nécessaire, car l'ordinateur évoluait vers une nouvelle norme : la compatibilité. En promouvant un standard non propriétaire pour contrer la percée d'Apple, IBM a, bien malgré lui, entraîné une recomposition totale des structures et des stratégies de l'industrie informatique. De sorte qu'il ne s'agit plus aujourd'hui de vendre ce qui est produit, mais de produire ce qui peut être vendu. Pour cela, les firmes ont dû se déployer mondialement en adoptant comme modèle productif optimal la structure en réseau.

Firmes, structures et produits informatiques

L'émergence de nouveaux principes organisationnels fondés d'une part sur la déconcentration des unités de production, afin de se rapprocher du client final tout en bénéficiant des baisses de coûts, et d'autre part sur la maîtrise du processus de production, en gérant les activités par l'établissement de relais télématiques mondiaux, doit avant tout être comprise par rapport à un environnement qui a profondément été modifié ces vingt dernières années. Jusqu'aux début des années 1980, l'industrie informatique fonctionnait selon des règles relativement stables et bien établies : un leader (IBM) qui dominait le marché en fixant les normes et quelques constructeurs ("les nains") qui restaient dans son sillage.

La non-compatibilité permettait à l'oligopole de se reproduire selon cet état dans la mesure où les normes de production reposait sur l'obtention d'économies d'échelle croissantes qui se présentaient comme de fortes barrières à l'entrée pour les entrants potentiels.

La concentration verticale des firmes correspondait alors au schéma productif de l'époque et à la nature des produits informatiques peu différenciés. L'arrivée du PC marca, en revanche, une rupture totale avec la chaîne de l'offre intégrée composants/ordinateurs dont la transition se traduit par un éclatement des structures en autant de marchés concurrentiels.

D'un oligopole où la concurrence s'établissait verticalement le long de la filière, on est passé à une concurrence multipolaire en ce sens que chaque niveau d'intégration des composants est devenu le terrain d'une lutte entre les fournisseurs horizontaux, mais aussi entre les fournisseurs et les gros constructeurs d'ordinateurs. Alors qu'auparavant, chaque constructeur, à l'image d'Apple, produisait ses propres standards dans le but de fidéliser sa clientèle, l'avènement des systèmes ouverts a entraîné une diminution drastique des barrières à l'entrée (liées surtout aux coûts de développement des systèmes d'exploitation et à la clientèle captive). Devenue libre de ses choix, la clientèle a attisé une concurrence directe entre produits devenus substituables.

Produit-système par excellence, le PC favorisa l'envol d'un marché dit de compatibles, car celui-ci pouvait légalement être copié et commercialisé par toute autre firme. Dans la mesure où chaque composant du micro-ordinateur n'était plus contrôlé par une firme intégratrice, celui-ci devenait l'enjeu d'une course au monopole sur chaque segment constitutif de la filière. Il fallait donc que les firmes revoient leur positionnement sur le marché et réajuster leur production dans la mesure où les coûts d'organisation interne devenaient prohibitifs face aux fluctuations de la demande.

C'est pourquoi les firmes du secteur informatique ont recouru à de nouvelles stratégies fondées sur l'externalisation internalisante des étapes du processus de production. Il s'agissait pour ces firmes de gérer la déconcentration de leurs structures en récupérant les externalités produites par l'organisation en réseau. En pilotant de manière flexible et optimale les différents centres de profit de la chaîne de valeur grâce aux liaisons télématiques, les firmes peuvent gérer la déconcentration de leurs structures sans en perdre le contrôle. Réduire les coûts bureaucratiques sans subir les aléas inhérents aux relations transactionnelles : tel est le credo à suivre.

Concrètement, la naissance des firmes-réseaux dans le secteur informatique a entraîné une localisation précise des fonctions du processus de production. Les tâches routinières et peu qualifiées (assemblage, test, fonte des tranches de silicium) qui

offrent des possibilités d'économies d'échelle croissantes et des gains en termes de coûts salariaux sont principalement exécutées dans les pays du Sud-Est asiatique. Tandis que les fonctions stratégiques (R-D, finance, marketing) restent au sein des pays de la Triade. Un autre phénomène est venu compléter le processus de désintégration verticale de la filière informatique : la multiplication des accords de coopération. Constitutifs d'un véritable maillage de réseaux de firmes, ces derniers ont accentué la souplesse organisationnelle des firmes sur le terrain des stratégies de grappes technologiques. La recomposition de l'oligopole par voie d'alliances stratégiques sur les différentes strates horizontales de la filière est devenue une autre caractéristique dominante de l'industrie informatique contemporaine.

Une des conséquences directes de cette situation imbriquant les firmes-réseaux au sein des réseaux de firmes est la présence de firmes dont les stratégies poursuivies sont différentes. Aussi, observe-t-on d'un côté des firmes (IBM, NEC, etc.) qui continuent de pratiquer des stratégies d'intégration verticale en liant composants, unités centrales, périphériques et logiciels selon des architectures propres, même si les systèmes offerts sont compatibles avec ceux des autres constructeurs. Et de l'autre, des firmes comme Intel ou Microsoft qui s'efforcent de contrôler une strate intermédiaire horizontale en imposant leur propre standard et en jouant sur la globalité du marché pour accéder à des économies d'échelle croissantes. De ces stratégies résultent la structuration actuelle de l'industrie informatique.

La formation des firmes en réseaux : quelles raisons ?

Déterminer les raisons qui incitent les firmes à se constituer en réseaux implique une rupture théorique par rapport aux exposés traditionnels qui ont longtemps mis l'accent soit sur la firme, soit sur le marché. En effet, si l'on se réfère aux différentes approches théoriques qui se sont succédées pour appréhender l'alternative entre les relations de type marchand ou hiérarchique, on s'aperçoit que la question de la coopération a souvent été analysée soit par rapport à des problèmes liés à l'échange (courant néo-institutionnel), soit en considérant les coûts de production comme variable principale (courant managérial). Le raisonnement était alors suivi par défaut et ne permettait pas d'extraire une conceptualisation théorique achevée des relations de partenariat. Or, on assiste depuis le début des années 1980 à une intensification croissante des rapports collusifs sans que la théorie parvienne à se sortir des insuffisances dont elle est malheureusement coutumière concernant ce sujet. A l'évolution de la firme, il est important d'associer la dynamique du marché, car sa prise en compte est nécessaire pour rendre intelligible la complexité actuelle de la firme-réseau.

Dans l'industrie informatique, les motivations qui ont concouru à ce que les firmes choisissent l'organisation en réseau sont à relier directement avec

la rupture qui s'est produite sur le marché des ordinateurs. Devenue multipolaire avec l'adoption du standard ouvert, la concurrence a imposé aux constructeurs d'accéder à des niveaux de compétitivité supplémentaires en rendant leurs structures productives plus souples et plus réactives aux fluctuations du marché. La première raison expliquant la structuration en réseau répond par conséquent à des préoccupations d'abord productives et commerciales. Productives car il s'agit aujourd'hui pour les firmes informatiques de récupérer les gisements de productivité se situant notamment dans les pays du Sud-Est asiatique ; et commerciales, car celles-ci doivent être en prise directe avec les attentes du client final. Dans cette optique, la gestion en réseau offre des conditions de production optimales.

La seconde raison est d'ordre technologique et se justifie par le coût élevé de la R-D nécessaire pour contrecarrer l'obsolescence technologique rapide des composants. Les microprocesseurs constituent l'exemple le plus significatif des efforts financiers colossaux que les firmes informatiques doivent déployer pour conserver leurs parts de marché. Comme ces investissements sont à hauts risques et doivent trouver un amortissement rapide sur le marché, les entreprises ont accéléré la déconcentration des unités de R-D en recourant massivement à des alliances stratégiques (afin de mutualiser au maximum les risques). La coopération offre dans ce cas un moyen opportun pour les firmes d'entrer ou sortir d'un segment attractif de la filière.

La dernière explication que l'on peut donner tient à la remise en cause des frontières de l'oligopole, amorcée à partir des années 1980. Sous l'effet de changements technologiques rapides et radicaux, les firmes ont multiplié les accords de coopération dans le but de consolider les barrières à l'entrée qui s'étaient affaiblies avec l'avènement du PC. Comme la maîtrise de la filière intégrée n'était plus possible et les régimes d'appropriation technologique devenaient de plus en plus difficiles à protéger, les grosses entreprises de l'industrie informatique subissaient les attaques concurrentielles. Or, pour conserver leur place au sein de l'oligopole mais aussi la maîtrise des normes technologiques devenues évolutives, les gros constructeurs ne pouvaient plus se reposer uniquement sur la croissance des capacités de production. Il leur fallait mobiliser le maximum de ressources sans en supporter les contraintes. C'est dans ce contexte qu'un grand nombre d'alliances ont été conclues afin de minimiser les risques d'éviction du marché par l'apparition inopinée d'une alternative technologique totalement différente.

Atouts et faiblesses d'une zone industrialo-portuaire (ZIP)

Jérôme Ziel

En période d'expansion, la ZIP entraîne la prospérité de la région dans laquelle elle est implantée ; à l'opposé, elle est une source de difficultés en période de récession. En France, la ZIP de Dunkerque illustre ce mouvement de balancier. Dans les années 1960, la production industrielle s'accroît considérablement et entraîne l'augmentation des trafics portuaires. Dans les années 1970, la crise s'installe : elle touche les industries, s'étend au port et finalement à tout le bassin dunkerquois. Depuis le milieu des années 1980, diverses initiatives ont vu le jour afin de relancer l'économie locale : certaines concernent l'industrie en favorisant l'implantation de multinationales dans la ZIP ; d'autres concernent le port et visent à moderniser les infrastructures de logistique.

Composée d'industries installées autour d'un port, les ZIP ont pour fondement théorique le concept de pôle de développement, défini par F. Perroux comme un "ensemble d'unités motrices qui exerce des effets d'entraînement à l'égard d'un ensemble économiquement ou territorialement défini" (*L'économie au XXe siècle*). La ZIP de Dunkerque est composée du port, d'infrastructures de transport et d'un complexe d'industries lourdes et chimiques dont le cœur est une usine sidérurgique entourée, en aval de la filière, d'usines métallurgiques et en amont, de fournisseurs d'énergie ou d'intrants productifs. Les ZIP sont instituées dans les années 1960 grâce à la baisse considérable des coûts de transport.

Le coût des matières premières importées, notamment les pondéreux comme le minerai de fer ou le charbon, s'abaisse sensiblement par rapport au coût du fer et du charbon extraits dans le Nord ou en Lorraine. C'est la raison pour laquelle les entreprises sidérurgiques déplacent leurs usines vers le littoral, pour gagner en compétitivité avec des approvisionnements et des expéditions réalisés au moindre coût.

A partir du début des années 1960 et de la montée en puissance progressive de l'usine sidérurgique Usinor de Dunkerque, la vocation industrielle du port s'affirme au détriment de sa vocation antérieure de port de marchandises traditionnelles (biens de consommation). Les entrées de pondéreux (pétrole, minerais, charbons), qui représentaient moins de 4,5 millions de tonnes en 1962, dépassent en 1980 les 30 millions de tonnes. Les flux sortants, stimulés par les exportations de produits sidérurgiques, passent de 2,7 millions de tonnes en 1962 à 8 millions en 1980. Grâce à Usinor, le taux de croissance annuel moyen du trafic total du port de Dunkerque passe de 4,5% en 1950-1962 à 12,5% en 1962-1980. Le port est alors quasi exclusivement consacré aux trafics générés par le pôle industriel installé en bord de quai.

Le port dépendant d'Usinor

Après avoir propulsé Dunkerque à la troisième place derrière Marseille et Le Havre en volume de trafic, la ZIP cesse d'entraîner le trafic portuaire à partir des années 1980 – d'autant plus qu'une période particulièrement noire commence pour la sidérurgie : la demande chute, la concurrence s'accroît, les prix de l'énergie flambent. Toutes les unités de la ZIP sont touchées.

La douloureuse période de la restructuration commence avec son cortège de fermetures d'entreprises (en particulier les chantiers navals en 1988) et de licenciements massifs. Usinor décide de se spécialiser dans les aciers spéciaux à forte valeur ajoutée en privilégiant le qualitatif sur le quantitatif. Le trafic du port s'en ressent fortement, puisque la quantité de fer et de charbons importée connaît une longue période de stagnation : après une chute spectaculaire du trafic entre 1980 et 1983 (-25%), le port ne retrouve le niveau de 1980 qu'au début des années 1990.

Le port de Dunkerque, d'abord porté par la croissance de la production sidérurgique, devient prisonnier d'Usinor en l'absence d'alternatives aux trafics sidérurgiques. Par ailleurs, le trafic transmanche qui se développe fortement à partir de 1985 débouche sur une impasse dix ans plus tard en raison de la concurrence du tunnel sous la Manche. Les entreprises nouvellement installées dans les années 1980, comme la centrale nucléaire, diversifient le pôle industriel sans générer de nouveaux flux portuaires. Le port demeure très dépendant des fluctuations du marché sidérurgique.

Si les entreprises récemment attirées dans la ZIP à coups de subventions et avantages fiscaux n'ont guère généré de trafic supplémentaire, les investissements dans la logistique, par contre, stimulent les flux de marchandises diverses. On peut citer à titre d'exemple "Interferryboats" qui, ayant racheté en 1998 "Nord France Terminal", souhaite relancer le trafic conteneurs à Dunkerque. On peut aussi faire référence à "FrigoA25" qui, spécialisée dans les entrepôts réfrigérés et les trafics de denrées alimentaires comme les fruits frais, a implanté "Dunfrost" et "Dunfresh" dans la ZIP, ce qui a permis d'attirer les trafics de bananes antillaises à Dunkerque, en proposant des prestations de "logistique à valeur ajoutée" (reconditionnement, mûrissement des fruits, etc.).

Avec difficulté, le port tente de compléter ses trafics de pondéreux par de nouveaux flux plus rémunérateurs et offrant des perspectives de croissance. Mais le problème le plus important demeure la connexion du port aux moyens de transport et communication qui traversent l'Europe du Nord au Sud et d'Est en Ouest et qui réalisent plus des deux-tiers des flux marchands intra et extra-européens.

Les Rendez-Vous de R.I.I.

Les Ateliers d'Innovations

21 septembre 1998, Claude POTTIER, (CEREM-FORUM, Paris X-Nanterre) : *Firmes multinationales et la mise en concurrence internationale des salariés.*

D'autres Ateliers sont programmés, mais leurs dates restent encore à déterminer : Jean-Luc Gaffard, Jean-Louis Caccamo, Antonio Mélé et Patrick Verley.

Soutenance de thèse

Renaud BELLAIS, *Investissements administrés, technologie et innovation, le cas de la production d'armements en relations avec les industries concurrentielles*, Dunkerque, 5 novembre 1998.

Jury : A. Cot, S. Boutillier, P. Duharcourt, D. Foray, J. Fontanel et D. Uzunidis, *directeur de thèse.*

Anticonformistes...

Homme politique, historien et président de la société libérale "Aide-toi le ciel t'aidera", **François Guizot** notait : "La maxime *laissez faire, laissez passer* est un de ces axiomes vagues, vrais ou faux, selon l'application qu'on en fait, et qui avertissent, mais ne guident point. M. Turgot la professait plus que personne ; et, dans sa courte administration, c'est le ministre qui a fait rendre le plus d'ordonnances, d'arrêts du conseil ; qui s'est mis en rapport avec le plus grand nombre d'intérêts, et a fait de l'autorité le plus fréquent usage. [...] Plus la société se perfectionne, plus elle aspire à des perfectionnements nouveaux. Serait-ce que vous regardez le pouvoir public comme uniquement voué à réprimer, à punir le mal, jamais à prendre l'initiative du bien ?" Le libéralisme est loin de l'idée que s'en font les anarcho-capitalistes...

Durant la première guerre mondiale, la Banque d'Angleterre avait épuisé ses réserves d'or et n'avait plus que quatre cents millions de livres sterling de valeurs étrangères. Quand le gouvernement demanda à la Banque un prêt de cinq cents millions de livres, celle-ci s'est contentée de sortir ses valeurs étrangères de les regarder, puis de les remettre dans ses coffres – accordant le prêt demandé par le gouvernement. Cette transaction se répéta plusieurs fois. **Charlie Chaplin** s'en étonna en 1931 auprès de **John Maynard Keynes**, qui rapporte ce dialogue : "C'est à peu près ce qui s'est passé, répliqua Keynes. – Mais, demandai-je poliment, comment ces prêts ont-ils été remboursés ? – Avec la même monnaie fiduciaire, dit Keynes." Fiduciaire dérivant du mot latin *fidus*, la confiance.

Appel à communication

COLLOQUE MONDIALISATION, INSTITUTIONS, CITOYENNETÉ

La mondialisation est synonyme d'expansion transfrontalière des activités économiques privées. L'entreprise a une vision globale de son fonctionnement ; la finance gangrène la production de richesses ; les conditions de travail et de vie quotidienne sont calquées sur les fluctuations brutales des indices boursiers. La mondialisation est aussi source de ségrégation sociale, d'incertitude économique et de conflits effectifs ou latents.

L'objectif de ce colloque n'est pas de s'arrêter à ce constat et d'en discuter, mais d'essayer d'apporter des pistes de réflexion sur le devenir des sociétés marchandes et sur le rôle des institutions qui les régulent. Sept axes de réflexion ont été retenus : histoire de la mondialisation ; enjeux économiques : firmes, finance, règles ; l'Europe dans la mondialisation ; mondialisation et pouvoir des organisations internationales ; mondialisation et politiques économiques et sociales ; mondialisation, organisations politiques et syndicales ; résistances et alternatives politiques économiques, économiques et sociales.

Ce colloque se tiendra en mars 1999 au Parlement européen, à Bruxelles. Il est organisé par le GRESEA (Université de Mons, Belgique), la revue *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation* (L'Harmattan, Paris), le Laboratoire RII (Université du Littoral), l'Espace Marx-Fondation Jacquemotte (Belgique), etc.

Renseignements : Dimitri UZUNIDIS, Lab.RII, tél : 03.28.23.71.35 / email : uzunidis@univ-littoral.fr

Date limite d'envoi des propositions d'intervention (synopsis) : **31 décembre 1998.**